

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

28/11/2022

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7092

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAUZER HAMID

Date de naissance : 03.01.1960

Adresse : OULFA ALIYA N° 1 RUE 19

Tél. : 07 0052 04 94

Total des frais engagés : 256.200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. RACHOUF Louhna  
Lot. Moulay Thami N°6 Oulfa  
Tél.: 05 22 93 11 25

Date de consultation : 07/11/2022

Nom et prénom du malade : Louzen Naim

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Maladie cardiaque*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 26.12.2022

Signature de l'adhérent(e) : *Louzen Naim*

Le : 07/11/2022

*Louzen Naim*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	07/11/2022	61	150DH	Dr. RACHID LOUBDI M. Moulay Thami N°S.0115 Tsl.: 052293425

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL KHEIR LAB N° 145, 1er étage Bd HH 24, 1000 Moulay TAJA, Casablanca</i>	03/11/2022	B1180 APB.1.1.0	256,90

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	<b>MASTICATOIRE</b>		<b>Coefficient des travaux</b>  <b>Montants des soins</b>  <b>Date du devis</b>  <b>Date de l'exécution</b>	
	<b>H</b>	<b>D</b>		<b>G</b>
	<b>B</b>			
	<b>[Création, remont, adjonction]</b>			
	<b>Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</b>			

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Loubna RACHOUI

Médecine Général-Echographie

Diplôme de Diabétologie de la Faculté Médecine Montpellier

Diplôme Universitaire de Formation Complémentaire en Gynécologie et  
Obstétrique en Médecine Générale

Diplôme en Diététique Médicale de la Faculté Médecine Montpellier

الدكتورة لبني غشوي

الطب العام - الأخص بالصدى

دبلوم أمراض السكري من جامعة مونبولي

دبلوم جامعي في أمراض النساء ومتابعة الحمل

دبلوم أمراض السمنة والتغذية من جامعة مونبولي

Casablanca le : 07/11/2022 الدار البيضاء في:

Loubna NADIR

El NFB + plaquette

z

✓

CRP

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Dr BEN EL KHEIR LAB  
N°116, 1<sup>er</sup> étage Bd HH 24 Lotissement  
Molay Thami Casablanca Tél : 0522 11 25  
052931125

Dr. RACHOUI Loubna  
Lot. Molay Thami N°6 Oulfa  
Tél : 0522 11 25

الهاتف : 0522931125

Lot Mly Thami N° 6 - 1<sup>er</sup> Etage Rond-point George - Oulfa -Casablanca

تجزئة مولاي التهامي رقم 6 الطابق الأول مدار جورج - الألفة - الدار البيضاء

# مختبر الخير لاب للتحاليلات الطبية

## Laboratoire El Kheir Lab D'analyses Médicales

Biochimie - Hematologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie - Hormonologie et Spermiologie



### Facture



INPE : 093062164

N° facture : 2022-1534

Édité le : 09/11/2022

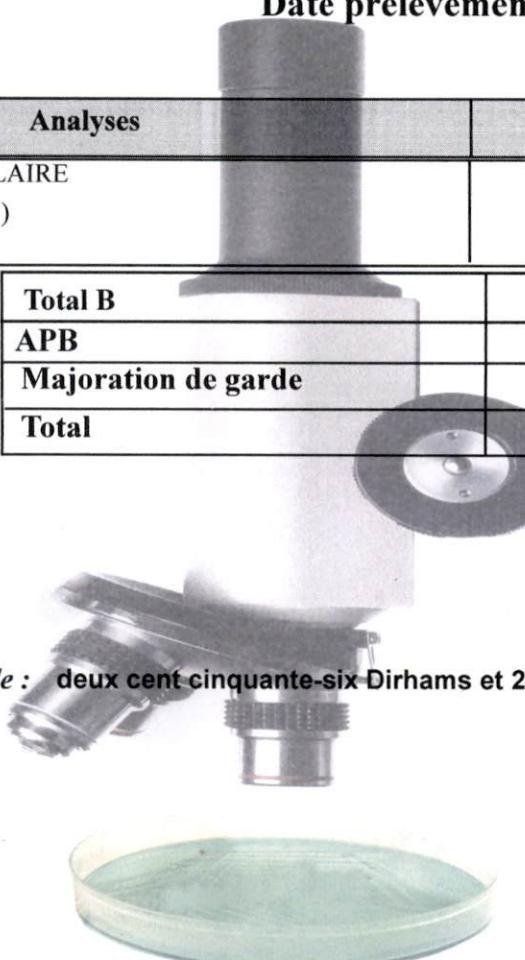
Patient : Mr TAOUZER Nadir

Date prélèvement : 09/11/2022

Code	Analyses	B	Coefficient	Prix en DH
B216	NUMERATION GLOBULAIRE	80	1,34	107,20
B370	Protéine C Réactive (CRP )	100	1,34	134,00

Total B	180	241,20
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
<b>Total</b>		<b>256,20</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent cinquante-six Dirhams et 20 Centimes \*\*\*



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
Dr BEN YAHIA EL KHEIR LAB  
N° 116, 1<sup>er</sup> étage, lotissement Moulay Thami, Oulfa - Casablanca  
Tél. : 05 22 65 32 32 - E-mail : elkheirlab@gmail.com  
Lotissement Moulay Thami, Oulfa - Casablanca  
CNSS : 4947422 - Patente : 36054688 - IF : 93350635 - RC : 423636 - ICE : 000800210000013

# مختبر الخير لاب للتحاليلات الطبية

## Laboratoire El Kheir Lab D'analyses Médicales

Biochimie - Hematologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie - Hormonologie et Spermiologie



Casablanca, le 09/11/2022

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° :091122-010    Pvt du: 09/11/2022

Nom : Mr TAOUZER Nadir

Demandé par Dr : LOUBNA RACHOUI

Page : 1/1

### HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

#### NUMERATION GLOBULAIRE

Erythrocytes	:	5,52	M/mm <sup>3</sup>	( 4,2 - 5,7 )
Hémoglobine	:	14,70	g/dl	( 14 - 17 )
Hématocrite	:	45,00	%	( 40 - 52 )
VGM	:	81,52	μ <sup>3</sup>	( 80 - 95 )
TCMH	:	26,63	pg	( 28 - 32 )
CCMH	:	32,67	%	( 30 - 35 )
Leucocytes	:	5900	/mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	69 %	So	4071/mm <sup>3</sup>	( 2000 - 7500 )
Polynucléaires Eosinophiles	:	2 %	So	118/mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 400 )
Polynucléaires Basophiles	:	0 %	So	0/mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 150 )
Lymphocytes	:	25 %	So	1475/mm <sup>3</sup>	( 1500 - 4000 )
Monocytes	:	4 %	So	236/mm <sup>3</sup>	( 40 - 800 )
Au total	:	100 %	So	5900,00	

#### NUMEROTATION DES PLAQUETTES

Plaquettes	:	182000	/mm <sup>3</sup>	( 150000 - 500000 )
------------	---	--------	------------------	---------------------

### IMMUNOLOGIE

Protéine C Réactive (CRP)	:	3,50	mg/l	( Inférieur à 6 )
---------------------------	---	------	------	-------------------

Nous vous remercions de votre confiance

116, 1<sup>er</sup> étage Bd, Mustapha Salamat (Ex Bd, HH24), Lotissement Moulay Thami, Oulfa - Casablanca  
Tél. : 05 22 65 32 32 - E-mail : elkheirlab@gmail.com

CNSS : 4947422 - Patente : 36054688 - IF : 93350635 - RC : 423636 - ICE : 000800210000013

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
Dr BEN EL KHEIR LAB  
N° 116, 1<sup>er</sup> étage Bd Mustapha Salamat Casablanca  
Tél. : 05 22 65 32 32